

CAP Adjoints Administratifs du 02 décembre 2020 Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

L'UNSa Justice, en préambule tenait à réaffirmer l'importance des CAP, instance proche des préoccupations des agents.

Alors que nous allons débiter la dernière CAP de l'année 2020 pour les adjoints administratifs, l'UNSa Justice souhaite également rappeler combien cette année a été particulière. Crise sanitaire, réorganisation des conditions de travail, confinement/déconfinement..., les adjoints administratifs ont été encore une fois des professionnels hors pair.

Pourtant le quotidien est loin d'être simple !

Malgré des annonces gouvernementales rassurantes, la mise en œuvre du télétravail est loin d'être égale sur tout le territoire et toutes les directions.

Le matériel informatique qui continue à être distribué fait encore défaut dans de nombreuses structures. Les problèmes de connexion via le VPN s'améliorent mais restent problématiques sur certains créneaux horaires et, même en présentiel le réseau ne supporte pas toujours le débit nécessaire pour une utilisation fluide des applications métier !

Au milieu du gué, des adjoints administratifs doivent s'accommoder des directives locales parfois contradictoires avec les annonces ministérielles comme par exemple en devant justifier pour accéder au télétravail de leur pathologie auprès du supérieur hiérarchique direct, ce qui est en contradiction avec le respect du secret médical...

Certains managers refusent encore la mise en œuvre du télétravail en se fondant sur le poste occupé et non sur la notion de fonction.

Ailleurs, on prend la décision d'exclure de la possibilité de télétravail des personnels administratifs, qui ont pourtant par nature majoritairement des fonctions éligibles, en distribuant les ultra-portables à d'autres catégories professionnelles de la structure...

On dit généralement « Loin des yeux, loin du cœur »,
Mais, dans le cadre professionnel qui nous occupe on dirait plutôt
« Loin de la centrale, loin des directives » !

D'ailleurs ce nouvel adage trouve malheureusement application dans la distribution du CIA...Déjà, l'UNSa Justice rappelle son opposition dès la première heure à ce système de rémunération !

Il se dit tout et n'importe quoi sur le terrain pour justifier les montants octroyés. Sur ce point, l'année 2020 ne fera pas exception à un mode de répartition opaque déjà connu. Entre les annonces généreuses de Monsieur le ministre et les notifications au rabais par des managers qui n'ont pas d'argent...la déconvenue sur le terrain est grande ! Y aurait-il un trou dans le tuyau ?

L'UNSa Justice voulait également appeler l'attention de l'administration, et plus particulièrement la DSJ sur la situation de nombreux Services Civiques. Cet engagement volontaire au service de l'intérêt général, devait initialement être positionné dans les SAUJ ! Aujourd'hui nous pointons et déplorons un glissement des pratiques en leur confiant par exemple la conduite des parties civiles dans le cadre des CRPC ou en leur attribuant des accès sur l'application Cassiopée...

Enfin, même si la CAP n'a plus la compétence, depuis la mise en œuvre de la Loi de transformation de la fonction publique, les élus UNSa Justice souhaitent :

- Savoir si pour 2021 les Adjoints Administratifs retrouveront bien leurs deux campagnes de mobilité
- Connaitre quand ce planning sera communiqué aux organisations syndicales et aux agents,
- Avoir des informations sur le taux de pro/pro applicable pour la prochaine campagne d'avancement des Adjoints Administratifs.

Paris, le 02 décembre 2020
Les élus à la CAP